

LE COMITE SYNDICAL DU « SIMAJE »
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

MARDI 22 MAI 2018

A 18 HEURES 30

A l'ex-Communauté de communes du Pays de Lourdes
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE

1.1/ Convention de mise à disposition de véhicules entre le SIMAJE et la ville de Lourdes

II – FINANCES

2.1/ Convention financière avec la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

2.2/ Décision modificative n° 1 au budget 2018

III – PETITE ENFANCE

3.1/ Crèche saint Vincent de Paul : convention triennale SIMAJE et centre hospitalier de Lourdes – 2018 - 2020

IV – AFFAIRES SCOLAIRES / PERI - EXTRA SCOLAIRES

4.1/ Accueils de loisirs : vacances d'été 2018 – modifications

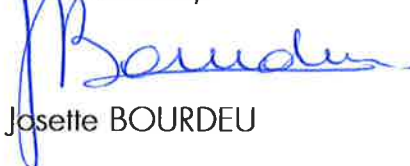
V - PERSONNEL

5.1/ Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : nombre de représentants du personnel et paritarisme

5.2/ Comité technique : nombre de représentants et paritarisme

6.1/ Décisions de la Présidente et du Bureau

La Présidente,



Josette BOURDEU